

# LES CHAROIGNARDS S'ATTAQUENT AU 1<sup>ER</sup> MAI

Le 22 janvier, une proposition de loi sera examinée à l'Assemblée nationale pour remettre en cause le caractère férié et chômé du 1er mai.

Derrière un discours mensonger sur des « exceptions limitées », c'est une attaque frontale contre l'ensemble des travailleurs et travailleuses.

## **Le 1<sup>er</sup> mai n'est pas un jour férié comme les autres !**

C'est le seul jour férié obligatoirement chômé, une conquête historique arrachée par la lutte, au prix du sang et de vies ouvrières. Y toucher, c'est ouvrir la porte à une remise en cause générale de nos droits.

C'est également une journée internationale de luttes pour les droits des travailleur-ses, qui doit rappeler de surcroît que des travailleur-ses ont été massacrés pour conquérir ces droits.

Ne soyons pas dupes, à chaque fois, le même scénario se répète : on commence par des dérogations, on parle de « volontariat », et très vite, ce sont les patrons qui imposent.

Le travail dominical en est la preuve : ce qui devait être exceptionnel est devenu la norme. Le 1<sup>er</sup> mai suivra le même chemin si nous laissons faire.

## **Ce projet de loi serait un recul social majeur !**

S'il est adopté, ce sont des millions de travailleurs qui verront leurs conditions de travail se dégrader encore, leur vie de famille sacrifiée.

C'est une attaque contre le monde du travail, contre nos conquêtes, contre notre dignité.

Le 22 janvier, montrons notre détermination. Les députés doivent entendre un message clair :

- Nous n'accepterons aucun recul.
- Nous n'oublierons pas celles et ceux qui voteront contre nous.

Le 22 janvier, les députés doivent voir, entendre et comprendre que les salariés refusent catégoriquement ce nouveau recul social.

C'est maintenant que tout se joue !

## **La colère est là. Elle est légitime.**

Et elle doit s'exprimer maintenant, avant qu'il ne soit trop tard.

## **TOUTES ET TOUS DEVANT L'ASSEMBLÉE NATIONALE**

**Rassemblement  
le 22 janvier 2026  
dès 10H00**

**Place du Président  
Edouard Herriot - Paris 7<sup>ème</sup>**

